

Bulletin



HortiCompétences

COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'ŒUVRE
EN HORTICULTURE ORNEMENTALE -
COMMERCIALISATION ET SERVICES

N° 40 | JUIN 2014

PRIX
HortiCompétences
2014

Cultivez l'excellence

Dévoilement du thème du Prix HortiCompétences 2014

Le **Prix HortiCompétences** récompense, en lien avec un thème annuel, des entreprises en horticulture ornementale – commercialisation et services qui se démarquent par la qualité et l'originalité de leurs pratiques de gestion des ressources humaines. Pour la 7^e édition de ce prix, les entreprises participantes devront soumettre une initiative ou une pratique de gestion sous le thème « **La collaboration entre employeur et employés : un partenariat gagnant!** ». La date limite pour déposer sa candidature dans l'une ou l'autre des catégories – 1 à 15 employés et Plus de 15 employés – a été fixée au **19 septembre 2014**.

Les prix seront remis lors du Gala reconnaissance de l'industrie de l'horticulture ornementale, dans le cadre de l'Expo-FIHOQ, le 29 octobre prochain. Le dépliant et le formulaire d'inscription sont disponibles à l'adresse suivante : <http://horticompetences.ca/employeurs-et-gestionnaires/prix-horticompetences/>. Pour plus d'information sur ce prix, les employeurs peuvent communiquer avec Mme Catherine Lamothe, chargée de projets, par courriel, à catherine.lamothe@horticompetences.ca, ou par téléphone, au **450 774-3456**.

La remise de ce prix est rendue possible grâce à la collaboration des partenaires suivants : Morneau Shepell Santé et sécurité au travail, Québec Vert, TC Media et la Commission des partenaires du marché du travail.

**La collaboration entre
employeur et employés :**
un partenariat gagnant!

SOMMAIRE

Dévoilement du thème
du Prix HortiCompétences 2014 p.1

Vox pop « La vraie nature
de mon métier! » p.2

Étude de faisabilité pour une enquête
de rémunération de la main-d'œuvre
en horticulture ornementale p.2

Assemblée générale annuelle
d'HortiCompétences p.2

Le projet « Vivre de sa passion pour l'horti-
culture! » célèbre son 10^e anniversaire! p.2

Section santé et sécurité

- Mutuelle de prévention en horticulture :
synonyme de prévention et d'économies p.3

- L'escouade jeunesse de la CSST : pour préve-
nir les accidents du travail chez les jeunes p.3

- La CSST lance une application mobile
« Guide du secouriste en milieu de travail » p.3

Le secteur de l'aménagement paysager
s'enrichit de 15 nouveaux compagnons p.4

Gérer le stress et favoriser la résilience :
une conférence qui a attiré plus
de 80 participants! p.4

Compétences-entreprises.net :
ajout d'une nouvelle capsule de formation
et d'un jeu questionnaire sur ses connaissances
en gestion des ressources humaines p.4

La brochure « Recruter et sélectionner
son personnel avec Emploi-Québec » :
un outil supplémentaire pour les employeurs p.5

Rappel : Un certificat d'engagement
pour les entreprises qui se soucient de la
formation continue de leur main-d'œuvre p.5

À l'attention des entreprises en horticulture
ornementale assujetties à la Loi
sur l'équité salariale p.5

Promotion de l'horticulture p.5

CONSULTEZ NOTRE
SITE INTERNET AU
WWW.HORTICOMPETENCES.CA



VOX POP « LA VRAIE NATURE DE MON MÉTIER! »

Dans le cadre du Vox pop « **La vraie nature de mon métier!** » réalisé lors de l'Expo-FIHOQ, 110 témoignages d'étudiants, de travailleurs et d'employeurs de l'industrie horticole avaient été recueillis.

Ces témoignages visaient à documenter les perceptions des acteurs du secteur à l'égard de la formation et de leur métier ainsi qu'à définir une stratégie de promotion des métiers, carrières et programmes de formation auprès de diverses clientèles (jeunes en processus d'orientation, adultes en réorientation de carrière, grand public et conseillers d'orientation).

Les témoignages ainsi recueillis ont servi à produire cinq capsules vidéo sur les thèmes suivants :

- La passion du métier (2 capsules);
- La formation;
- Les bienfaits apportés à la société par les métiers de l'horticulture ornementale; et
- L'avenir des métiers horticoles.

Ces capsules vidéo seront diffusées prochainement sur la chaîne YouTube des métiers de l'horticulture ainsi que sur le site Internet et la page Facebook d'HortiCompétences.

Ce projet a été rendu possible grâce à la collaboration d'enseignantes et d'étudiants des départements du programme « Paysage et commercialisation en horticulture ornementale » du Collège Montmorency à Laval et de l'Institut de technologie agroalimentaire, campus de Saint-Hyacinthe.

ÉTUDE DE FAISABILITÉ POUR UNE ENQUÊTE DE RÉMUNÉRATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE EN HORTICULTURE ORNEMENTALE

HortiCompétences a récemment mandaté la firme Normandin Beaudry pour qu'elle procède à une étude de faisabilité d'une enquête de rémunération de la main-d'œuvre pour le secteur de l'horticulture ornementale – commercialisation et services. Suite aux résultats de cette étude, HortiCompétences, en collaboration avec les différents agents de liaison des associations, décidera de ce qui peut être fait, pour quels sous-secteurs et à quels coûts. Un dossier à suivre...

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE D'HORTICOMPÉTENCES

HortiCompétences tiendra son assemblée générale annuelle le 18 juin prochain, à l'Hôtel Rive Gauche à Beloeil, à compter de 16 h. Le comité sectoriel en profitera pour passer en revue les projets et activités qu'il a réalisés durant la dernière année ainsi que pour présenter les orientations de l'année 2014-2015. Pour plus d'information à ce sujet, les personnes intéressées sont invitées à communiquer avec HortiCompétences par courriel, à info@horticompetences.ca, ou par téléphone, au 450 774-3456.

LE PROJET « VIVRE DE SA PASSION POUR L'HORTICULTURE! » CÉLÈBRE SON 10^E ANNIVERSAIRE!

Le projet « **Vivre de sa passion pour l'horticulture!** » – visant à intégrer des personnes de 50 ans et plus dans des postes de conseiller-vendeur en jardinerie – ne s'essouffle pas, même après 10 ans d'existence! Grâce à la collaboration de l'Association québécoise de commercialisation en horticulture ornementale (AQCHO), ce sont 22 candidats qui ont pu suivre la formation « Le service-conseil en jardinerie 2014 » les 1^{er}, 2 et 3 avril derniers. Jumelés à une jardinerie de leur région, ces nouveaux conseillers-vendeurs s'affairent déjà à bien conseiller la clientèle sur leurs achats de végétaux et de produits horticoles. HortiCompétences leur souhaite une excellente saison 2014!



SECTION SANTÉ ET SÉCURITÉ

MUTUELLE DE PRÉVENTION EN HORTICULTURE : SYNONYME DE PRÉVENTION ET D'ÉCONOMIES

La mutuelle de prévention en horticulture est un regroupement d'entreprises visant la prévention des lésions professionnelles en milieu de travail. De par leur performance en matière de santé et sécurité au travail, les membres de la mutuelle bénéficient d'économies substantielles – de l'ordre de 30 à 40 % après quatre ans de participation – sur leurs cotisations à la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST). Plusieurs avantages sont également offerts aux entreprises membres dont :

- Un plan de prévention adapté;
- L'accès à des professionnels pour le suivi des dossiers;
- Des sessions de formation pour les gestionnaires et les travailleurs; et
- De la documentation adaptée aux entreprises horticoles.

Afin d'adhérer à la mutuelle en 2015, les employeurs intéressés doivent déposer une demande **avant le 15 août 2014** en remplissant le formulaire disponible à l'adresse suivante : http://horticompetences.ca/wp-content/uploads/2013/10/Modalites_formulaire_inscription_Mutuelle_Prevention_2014-2015.pdf.

Pour plus d'information, les employeurs peuvent communiquer avec HortiCompétences par téléphone, au **450 774-3456**, ou par courriel, à info@horticompetences.ca.

LA CSST LANCE UNE APPLICATION MOBILE « GUIDE DU SECOURISTE EN MILIEU DE TRAVAIL »

La Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST), en collaboration avec Publications Québec, a développé une application mobile (pour les téléphones intelligents et les tablettes) pour les secouristes en milieu de travail. Celle-ci permet aux secouristes formés selon les exigences de la CSST d'avoir accès aux protocoles d'intervention en situation de travail en cas d'urgence, d'accident ou d'incident. Elle contient :

- Les protocoles en prenant en considération le système préhospitalier d'urgence au Québec;
- La présentation de l'approche de l'ABC pour évaluer une situation;
- La géolocalisation de l'appel d'urgence (une connexion Internet est nécessaire);
- Des capsules vidéo de diverses techniques d'intervention; et
- Un bottin téléphonique d'urgence avec lien pour la composition instantanée (pour les téléphones seulement).

L'application est disponible sur l'App Store et Google play au coût de 3,99 \$. Pour visionner une vidéo montrant le fonctionnement de l'application, les personnes intéressées peuvent se rendre au http://www.csst.qc.ca/multimedia/liste_videos/Pages/secourisme_en_milieu_de_travail_guide_pratique.aspx.

L'ESCOUADE JEUNESSE DE LA CSST : POUR PRÉVENIR LES ACCIDENTS DU TRAVAIL CHEZ LES JEUNES

De la mi-mai au début août, la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) offre gratuitement aux employeurs – embauchant des jeunes de 24 ans et moins – les services de son escouade jeunesse. Grâce à une présentation interactive de 40 minutes, l'escouade sensibilise les jeunes aux accidents du travail en leur présentant des statistiques, les risques liés au travail et des mesures de prévention ainsi que les droits et responsabilités des travailleurs et employeurs. Pour plus d'information à ce sujet, les employeurs intéressés peuvent communiquer avec leur bureau régional de la CSST ou écrire un courriel à escouade.jeunesse@csst.qc.ca.

EXPO 2014
FIHOQ

29, 30 ET 31
OCTOBRE 2014

PLACE
BONAVENTURE
MONTRÉAL

www.expofihoq.com

LE SECTEUR DE L'AMÉNAGEMENT PAYSAGER S'ENRICHIT DE 15 NOUVEAUX COMPAGNONS

Les 11 et 12 mars derniers, à l'Hôtel & Suites Le Dauphin à Drummondville, se tenait la formation des compagnons en aménagement paysager offerte par HortiCompétences. Cette formation – à l'intention des personnes qui agissent comme compagnon dans le cadre du Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT) pour l'ouvrier ou l'ouvrière en aménagement paysager – visait à les familiariser avec la norme professionnelle et ses différents outils ainsi qu'à développer leurs compétences relationnelles. Le secteur de l'aménagement paysager compte maintenant 15 compagnons de plus qui pourront mener leurs apprentis vers l'obtention d'attestations ou d'un certificat de qualification professionnelle pour le métier d'ouvrier ou ouvrière en aménagement paysager.

GÉRER LE STRESS ET FAVORISER LA RÉSILIENCE : UNE CONFÉRENCE QUI A ATTIRÉ PLUS DE 80 PARTICIPANTS!

Les 19 février et 20 mars derniers, HortiCompétences – en collaboration avec l'Association québécoise de commercialisation en horticulture ornementale (AQCHO), l'Association québécoise des producteurs en pépinière (AQPP), l'Association des services en horticulture ornementale du Québec (ASHOQ) et l'Association Irrigation Québec (AIQ) – a organisé deux conférences en gestion des ressources humaines. Présentée par M. Bruno Ouellette, psychologue organisationnel et conférencier chez SPB Psychologie organisationnelle, la conférence « **Gérer le stress et favoriser la résilience** » avait pour objectif de permettre aux participants d'identifier les causes de leur stress, de comprendre les conséquences qu'il peut avoir sur leur santé et de leur donner des outils pour mieux le gérer. Plus de 80 propriétaires et gestionnaires d'entreprise horticole ont assisté à cette conférence et sont maintenant mieux outillés pour gérer leur stress et être plus résilients face aux nombreux défis qu'ils doivent relever.



COMPÉTENCES-ENTREPRISES.NET : ajout d'une nouvelle capsule de formation et d'un jeu questionnaire sur ses connaissances en gestion des ressources humaines

Propulsé par Emploi-Québec Montérégie, le portail Compétences-entreprises.net diffuse de courtes capsules de formation en ligne et un éventail de ressources afin de permettre aux employeurs d'améliorer leurs compétences en matière de gestion des ressources humaines.

Une nouvelle capsule intitulée « **Gestionnaire à tout prix** » – portant sur la conciliation des diverses générations en milieu de travail – ainsi qu'un jeu questionnaire permettant de tester ses connaissances en gestion des ressources humaines dans quatre domaines différents (relève et formation, mobilisation du personnel, recrutement et diversité culturelle) sont maintenant disponibles.

Pour accéder à toutes les ressources de ce portail, les employeurs n'ont qu'à s'inscrire gratuitement au www.compétences-entreprises.net.



Jeu des connaissances en gestion
Évaluez vos connaissances en gestion des ressources humaines puis mesurez-vous à vos collègues et amis!



Gestionnaire à tout prix
Concitez les différentes générations au travail à l'aide de ce jeu-questionnaire! Rendez-vous au sommet pour être couronné Gestionnaire suprême!



IMPORTANT!

LA BROCHURE « RECRUTER ET SÉLECTIONNER SON PERSONNEL AVEC EMPLOI-QUÉBEC » : un outil supplémentaire pour les employeurs

Emploi-Québec a lancé récemment la brochure « **Recruter et sélectionner son personnel avec Emploi-Québec** ». Ce document, destiné aux employeurs, contient de l'information, des ressources et des conseils sur le recrutement, la planification de la main-d'œuvre, la sélection ainsi que l'accueil et l'intégration des nouveaux employés. Pour télécharger gratuitement cette brochure, les employeurs sont invités à se rendre à l'adresse suivante : http://emploi.quebec.gouv.qc.ca/publications/pdf/00_Broch_F3489_2014.pdf.

RAPPEL

UN CERTIFICAT D'ENGAGEMENT POUR LES ENTREPRISES QUI SE SOUCIENT DE LA FORMATION CONTINUE DE LEUR MAIN-D'ŒUVRE

Les entreprises peuvent adhérer à **Investissement-compétences** en signant un certificat d'engagement reconnu officiellement par le gouvernement du Québec. Ce certificat permet de s'afficher pour être vu et reconnu en qualité d'employeur et de travailleuse et travailleur faisant partie d'une entreprise qui se préoccupe de la formation continue.

Lancé par la Commission des partenaires du marché du travail (CPMT), en collaboration avec Emploi-Québec, **Investissement-compétences** propose aux entreprises engagées dans la formation de leurs employés en milieu de travail d'obtenir une reconnaissance, d'accéder à une gamme de services-conseils et de bénéficier de mesures de soutien financier.

Pour plus d'information ou adhésion, les employeurs sont invités à consulter le site Internet d'Investissement-compétences au www.i-competences.gouv.qc.ca.

À L'ATTENTION DES ENTREPRISES EN HORTICULTURE ORNEMENTALE ASSUJETTIES À LA LOI SUR L'ÉQUITÉ SALARIALE

La Commission de l'équité salariale (CÉS) a récemment adopté une *Politique sur le traitement des poursuites pénales* afin d'inciter les entreprises assujetties à la *Loi sur l'équité salariale (LÉS)* à s'y conformer. Selon l'infraction commise et sa taille, une entreprise pourrait être passible d'une **amende allant de 1 000 \$ à 45 000 \$** si elle contrevient à son obligation de se conformer à la Loi.

Quoique la CÉS mette l'accent sur une approche basée sur l'information, l'aide, le soutien et le partenariat, elle n'hésitera pas à exercer son pouvoir en matière de poursuites pénales afin de rencontrer les objectifs poursuivis par la Loi, par souci d'équité et de cohérence. C'est pourquoi elle multipliera ses efforts de vérification et de contrôle et sanctionnera les organisations prises en défaut.

Rappelons que les entreprises comptant une moyenne de 10 salariés et plus et ayant au moins une catégorie d'emploi à prédominance féminine sont assujetties à la *Loi sur l'équité salariale*.

Pour plus d'information ou pour obtenir des outils afin de réaliser ou maintenir l'équité salariale, les employeurs peuvent se rendre sur le site Internet de la Commission de l'équité salariale, au www.ces.gouv.qc.ca, ou communiquer avec leur Service de renseignements, au **1 888 528-8765**.

PROMOTION DE L'HORTICULTURE

HortiCompétences était présent :

- **10^e journée de formation des techniciens et techniciennes de l'Association pour l'enseignement de la science et de la technologie au Québec (AESTQ)**
Collège Regina Assumpta, Montréal
16 mai 2014

Bonne saison 2014!

